

Projets associatifs de solidarité en 2019 : quelles gouvernances et quelles dirigeances pour quels modèles socio-économiques ?

BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner avant le 29 octobre 2019 à l'URIOPSS

Organisme gestionnaire :

Structure :

Adresse complète de la structure :

.....

Tél. : E-mail :

NOM-PRENOM	QUALITE FONCTION	FRAIS INSCR.	ADRESSE MAIL
		30 €	
		30 €	
		30 €	
		30 €	
TOTAL	SOITPERSONNES X 30€ =	€	

Mode de règlement :

- PAR CHEQUE JOINT A L'ORDRE DE L'URIOPSS CENTRE
- PAR VIREMENT (Compte Crédit Coopératif : FR 76 4255 9000 2521 0202 7080 302 / BIC : CCOPFRPPXXX)
- **ANNULATION** : Seule une annulation signifiée à l'URIOPSS Centre par écrit avant le **30 octobre 2019** entraînera le remboursement des sommes versées. Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte, le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participants formulées par écrit seront possibles à tout moment.
- **FACTURATION / ATTESTATION** : Une facture valant convention simplifiée de formation sera adressée après la journée, accompagnée des attestations de présence.

Besoin spécifique :

Fait à :

Signature :

Le :